

## **Prix d'excellence de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage**

Montant du prix : 500\$

### Critère d'admissibilité :

- Être inscrit à temps plein à la maîtrise en urbanisme.

### Critères d'attribution :

- Excellence du dossier académique;
- Qualité de l'implication à l'École et dans le milieu de l'urbanisme.

### Comité d'attribution :

- La directrice de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage;
- Deux enseignants à la maîtrise en urbanisme;
- Responsable de programme à la maîtrise en urbanisme.